

Belgique - Belgie  
P.P.  
6700 ARLON 1  
11/616

Editeur responsable  
PARMENTIER Adelin  
Route de Bastogne 355  
6700 ARLON  
☎/Fax 063/21.72.06  
Bureau de dépôt : ARLON 1



## **A P I A L'COPEPTE**

*Feuille d'information de l'Arel's Club Marcheurs  
Affilié à la FFBMP - LUX 012  
Mensuel - n°90 décembre 99*



Il est de retour

<b><u>Les anniversaires</u></b>		<b><u>Les marches du mois</u></b>			
ALBESSARD Pierre	03	S 04	13½	THIONVILLE	F 10
DAHM René	05	D 05	07½	MERSCH	L 5-10
DE DEA Nicole	06	S 11	13½	ARLON	B 5-10
BOURQUIN Valérie	07	S 11	13½	DOMMELDANGE	L 12
ROLLAND France	08	D 12	07½	HAMM	L 5-10
KEZER Dominique	17	S 18	15½	CHARLEVILLE	F 10
DAUMERIE Stephane	18	S 18	15½	ESCH/ALZETTE	L 10
AUBRY Jeannine	18	D 19	07½	FONTOY	F 10
SCHOLTES Maria	19	D 19	07½	BROUCH	L 5-10
ARNOULD Alain	21	D 26	07½	BERINGEN	L 5-10-15
ROBINET Priscilla	22	<b>Bonnes marches à tous</b>			
LASSENCÉ Daniel	23				
DEPIERREUX Francis	27				
DEROECK Marcel	28				
<b>Bon anniversaire</b>					

**Pour se rendre à :**

THIONVILLE : Suivre l'autoroute vers Metz Nancy (± 65 km)

MERSCH : Vers la Gaichel, puis Mersch (± 26 km)

DOMMELDANGE : A Luxembourg, suivre la direction d'Echternach. Dommeldange est un faubourg de Luxembourg.

HAMM : A Luxembourg, suivre vers la gare. Après le pont, à gauche vers Trier. Hamm est à droite dans la côte. (± 32 km)

CHARLEVILLE : Suivre Bouillon, Sedan, Charleville (± 100 km)

ESCH SUR ALZETTE : Suivre Athus, Petange, Esch sur Alzette (± 35km)

FONTOY : Prendre vers Longwy, suivre la voie rapide puis l'autoroute vers Thionville. Prendre la sortie numéro 5 vers Fontoy. (± 40 km)

BROUCH : Suivre la direction de Mersch. Brouch est à 18 km environ

BERINGEN : A Mersch, à droite puis à gauche avant le viaduc. (± 26 km)

**Attention : rassemblement à la place des Chasseurs Ardennais, près des feux**

*Pensez aux nouveaux marcheurs qui ne connaissent pas les lieux de départ et passez par le rassemblement. Il est moins coûteux de payer 50 frs pour se rendre à une marche que de prendre sa voiture.*

**L'inconnu du mois**

L'inconnu était fringué comme un milord. Rien à voir avec notre corbeau. D'ailleurs, il attendait une naissance avec sa plus belle cravate jaune, près à prendre le train pour Bruxelles. Rassurez-vous, il ne s'est pas marié et cette naissance, c'est celle d'un petit-neveu (ou d'une nièce).

Si vous le reconnaissez, payez lui une Jupiler.

L'inconnu du mois dernier était :

JEAN-JACQUES LAVIETTE

## Froid et chaud à Gouvry

Nous avons déjà fréquenté beaucoup de clubs en Belgique où l'ambiance est glaciale mais le samedi 4 septembre 1999 fut un sommet. Cela battait tous les records.

Ayant acheté les cartes de départs, nous buvons une tasse de café avec un cheveu dans la tasse et un sucre, pas deux, car des regards de mitrailleuse .50 nous attendent.

Après cet accueil, nous démarrons la marche, montées, descentes sur route et en forêt. L'accueil aux contrôles est nettement plus chaleureux, ce qui nous incite à marquer des arrêts plus prolongés.

Le kilométrage étant légèrement inférieur à celui repris au calendrier officiel, hormis pour le boucle des 25 et des 42 car une partie n'a pas été fléchée convenablement

avant le 3<sup>ème</sup> contrôle et des rouspétances s'y font entendre.

Bien qu'il y ait une voiture à leur disposition, aucun membre du club organisateur n'a réagi, sauf pour, en fin de compte, suggérer de déposer une réclamation lors de l'arrivée à la salle.

Après l'estampillage des carnets, nous nous attablons à l'extérieur de la salle où une grande tonnelle garnie de tables et chaises nous tend les bras et nous permet de nous rafraîchir.

Il paraît que le dimanche, le musicien polyvalent André PANIER et son synthétiseur ont créé une ambiance musicale réchauffant les cœurs de tous les âges.

Muriel

## Challenge de la Province du Luxembourg

Vous savez déjà que quatre clubs de notre province organisent en l'an 2.000 un challenge consistant à participer à 4 marches dans les différentes régions de notre verte province. Les participants à ce challenge découvriront ainsi la Gaume, la Famenne, l'Ardenne et la Lorraine. Les plus courageux pourront marcher 4 fois 40 km et les autres 4 fois 20 km ou 4 fois 10 km.

Un tee-shirt a été réalisé et est en vente auprès de Victorine au prix de 200 francs. Il ne s'agit pas d'une vente club et aucune réduction n'est possible.

## Les avantages du club.

D'après le dictionnaire, un club est groupement de personnes qui veulent pratiquer ensemble la même activité. Pour être membre à part entière, il ne suffit donc pas de s'inscrire mais aussi de participer aux activités. Je pense qu'il est inutile de rappeler que l'activité de notre club est la marche et plus spécifiquement la participation à des marches organisées par la Fédération Francophone Belge des Marches Populaires (FFBMP) ou à l'étranger, dans l'IVV. Ces marches sont essentiellement organisées le week-end et sont assez nombreuses dans la proche région ou plus lointaine. Le règlement administratif de notre club tient compte de ces contraintes et demande pour être membre à part entière et ainsi bénéficier des avantages, un minimum de 12 marches et un car ou 25 marches (sans car). Il n'est inscrit nulle part que les membres doivent participer à nos marches mais cela me paraît évident.

Je suis bien forcé de constater que certains membres n'ont pas été vus depuis de début de l'année. D'autres ont été aperçus quelques rares fois. Est-ce bien sérieux ?

Notre club ne peut vivre que si des marcheurs viennent à nos marches. Pour cela, il faut que nous aussi, nous allions à leurs marches. Tous les clubs sont en effet dans la même situation. Je rappelle donc que "le comité décide annuellement des avantages offerts aux marcheurs en fonction d'un nombre de participations organisées par le club" (article 13). Cette application risque de faire mal l'an prochain. Je rappelle que l'abonnement à ce bulletin n'est pas automatique mais fait partie des avantages du club. Si vous ne bénéficiez pas des avantages du club, il vous en coûtera 300 francs d'abonnement pour les douze prochains mois.

## Humour

Frappé par la foudre, le clocher de l'église a brûlé. Le curé fait le tour des ses paroissiens afin de récolter assez d'argent pour le reconstruire. Réponse d'un vieux paysan "Vous ne voudriez pas, Monsieur le Curé, que j'aide le propriétaire qui a bouté lui-même le feu à sa maison"

## Une belle marche

Frédéric Mars et Stéphane Daumerie sont bien connus pour être des amateurs de grandes distances. En novembre, ils ont pu marcher tout leur soûl. Pensez un peu que le vendredi 19 dans la matinée, ils ont quitté Bruxelles pour arriver le lendemain après-midi à Blankenberge. Eh oui ! vous avez bien lu Blankenberge. Ces marcheurs ont ainsi parcouru 125 km d'une seule traite avec quelques arrêts pour manger et se désaltérer.

Bravo à tous les deux et peut-être des émules pour l'an prochain.

## Nouvelles du club

Le souper du club aura lieu le samedi 5 février 2.000 à la salle habituelle de l'INDA. Réservez dès maintenant cette date.

L'assemblée générale se tiendra à la même salle qu'en janvier le dimanche 16 janvier à 15.00 heures.

Certificats médicaux Je rappelle que tous les affiliés sont tenus de fournir un certificat médical pour l'année en cours. Attention ! Le certificat de 1.999 devait être rentré pour le 1<sup>er</sup> décembre. Si aucun certificat n'est rentré pour l'année en cours, un montant de 100 francs est réclamé au membre défaillant ou les 100 francs réclamés à l'inscription ne sont pas remboursés.

Remerciements : Ginette remercie tous ceux qui ont participé à sa peine à l'occasion du décès de sa maman.

Cette rubrique n'est possible qu'avec votre collaboration. Si des événements manquent, merci de me le signaler.

## Théâtre



**La troupe théâtrale de Turpange** a le plaisir de vous inviter au spectacle qu'elle organise à la salle Saint-Hubert. La salle n'est pas aussi grande que celle de notre photo mais je suis certain que vous rirez aux éclats en allant voir  
**Le Père Noël est une ordure**

Représentations les 21,22,28 et 29 janvier 2.000 à 20.00 heures.

En costume d'Adam (ou presque)



**La troupe d'Attert** est heureuse de vous inviter à son spectacle

**Le costume d'Eve**

Représentations les 22 et 29 janvier 2.000 à 20.00 heures et le 5 février en matinée à 15.00 heures

## Inscriptions pour 2.000

Avec le mois de décembre, voici venu le temps de se réinscrire pour l'année 2.000. Faut-il rappeler qu'un marcheur non inscrit, c'est à dire qui n'a pas payé son inscription le premier janvier n'est plus assuré sur le chemin pour aller à la marche ou en revenir. Payez donc votre inscription en décembre et dans tous les cas, au plus tard le jour de l'assemblée générale. Pensez que notre secrétaire doit parfois remplir toute une feuille pour un seul inscrit en février ou mars. Pour motiver tout le monde et couvrir les frais occasionnés par les inscriptions tardives, un supplément de 50 francs sera exigé pour tous les inscrits en 99 qui s'affilieront après l'assemblée générale. Pour rappel, le montant de l'inscription est de 200 francs pour un adulte (100 francs pour les enfants). Un montant de 100 francs supplémentaire est réclamé pour assurer la remise du certificat médical. Il est ristourné dès remise dudit certificat. Pour ceux qui ne bénéficient pas des avantages du club et qui désirent continuer à recevoir le bulletin, une somme de 300 francs en plus est demandée. Les nouveaux inscrits en 2.000 paient 200 frs (+ 100 pour le certificat) quelle que soit la date de leur inscription. Ces montants peuvent être remis directement au secrétaire (Jacques KRIER) ou viré sur le compte 000-0289149-89 avec les noms et prénoms des personnes concernées.

## Marche de la Knipchen

Réunion club du dimanche 22 novembre 99 à la Brasserie du G.B.

Présents : PARMENTIERA. FLOCK J. KRIER J. NERENHAUSE M-J. EPPE M. TIRARD J. LEYENS V. DEBOUGNOUX V. FOURNY M. PASCAL M. SCHIMFESSEL A. SCHMIT Ch. LECOMTE J. FELLER M. WIOMONT R. PAQUAY L. BOURQUI R. BEAUMONT D. BOURQUI V. ROSIERE G. MULLER C. LAVIOLETTE J-J.

Fléchage et défléchage : J. FLOCK (superviseur), F. MARS, R. LOMMEL, Ch. SCHMIT

Ouverture du circuit : Ch. SCHMIT

Fléchage vers la salle : J. FLOCK, M. FOURNY

Contrôle des 5 km : (Petit Paris) T. LECOMTE, C. MULLER

Contrôle des 10 km : (Brasserie GB) V LEYENS V BOURQUIN

Départ : Jacques KRIER, Claude DELTENRE

Autorisations auprès des diverses administrations : Jacques KRIER

Brasseurs : Claude DELTENRE (3 tables à commander)

Pâtisserie : Y. HUBERTY, DEBOUGNOUX V.

Préparation et vente des hot-dog : G. ROSIERE

Soupe : SCHOLTES M.

Vaisselle : Les mêmes par roulement et un ou deux volontaires

Bar : HUBERT LICK, Nadine WEISGERBER      Vaisselle : volontaires

Nettoyage salle : volontaires.

Ravitaillement des contrôles : PARMENTIER A. .

Préparation des caisses : EPPE M.

Accueil : PAQUAY L. TIRARD J.

Rendez vous à la salle à 13.00 heures pour tous les travailleurs

## Le corbach et le renard

Un pignouf de corbach, sur un arbre planqué,

S'envoyait dans la fraise un coulant baraqué.

Un renard tout glaireux qui n'avait que des clous pour bectance

Lui tint à peu près cette jactance.

Salut beau canari. Si tu pousses ta gueule aussi bien que t'es fringué,

Tu es le mec à redresse des merlans du quartier.

A ces mots, le corbach ne se sent plus pisser.

Il ouvre un large bec et laisse tomber son baraqué.

Le renard se l'enfile et lui dit :

Méfie toi des petit potes qui racontent des bobards à la gomme.

Le renard honteux et confus se tourna sur la branche et lui montra son cul.

## DECEMBRE 1999

<u>Anniversaires</u>	<u>Marches</u>	<u>Mémo</u>
M 1		1
J 2		2
V 3	<i>Pierrot ALBESSARD</i>	3
S 4	<b>THIONVILLE</b>	4
D 5	<i>René DAHM</i> <b>MERSCH</b>	5
L 6	<i>Nicole DE DEA</i>	6
M 7	<i>Valérie BOURQUIN</i>	7
M 8	<i>France ROLLAND</i>	8
J 9		9
V 10		10
S 11	<b>ARLON</b> <b>DOMMELDANGE</b>	11 <b>Marche de la Knipchen</b>
D 12	<b>HAMM</b>	12
L 13		13
M 14		14
M 15		15
J 16		16
V 17	<i>Dominique KEZER</i>	17
S 18	<i>Jeannine AURY</i> <b>CHARLEVILLE</b> <i>Stéphane DAUMERIE</i> <b>ESCH SUR ALZETTE</b>	18
D 19	<i>Maria SCHOLTES</i> <b>FONTOY</b> <b>BROUCH</b>	19
L 20		20
M 21	<i>Alain ARNOULD</i>	21
M 22	<i>Priscilla ROBINET</i>	22
J 23	<i>Daniel LASSENCE</i>	23
V 24		24
S 25		25
D 26	<b>BERINGEN</b>	26
L 27	<i>Francis DEPIERREUX</i>	27
M 28	<i>Marcel DEROECK</i>	28
M 29		29
J 30		30
V 31		31

La plus mauvaise encre est meilleure que la mémoire la plus fidèle. (Proverbe chinois.)

MARCHE DE LA KNIPCHEN  
LE 11 DECEMBRE